



Perte de la vue d'un oeil suite a une faute professionnelle?

Par **Camille**, le **29/03/2011** à **21:57**

Bonjour, rnrnA l'age de 14 ans (2005), j'ai consulté une ophtalmologiste pour une tache noire que je voyait dans mon oeil gauche. Mais elle n'as pas effectuée de fond de l'oeil (surement énervée de devoir prendre un rendez-vous en urgence) elle a également été très désagréable. Suite a cela, 2 ans plus tard j'ai perdu totalement la vu de cet oeil, car cette tache noire était la déclaration d'une toxoplasmose oculaire. Or si la première poussée avait été détectée, j'aurai pu éviter les dégats, puisque c'est une maladie qui évolue très vite et il faut agir a temps avec l'aide de traitements. Mais lors de cette 2e poussée je ne le savait pas, j'ai donc pris cette baisse de vue pour une fatigue banale. Mon ophtalmologiste actuel a été claire, la tache principale est du a la premiere poussée (celle de 2005). Je voudrai donc savoir s'il est encore possible de faire quelque chose, et si oui quoi? rnrnJe vous remercie, rnrnCamille.